

Initiatives ministérielles

Cet exercice fait-il partie d'un plan plus vaste, abandonner la portion sans intérêt du programme? Est-ce une nouvelle philosophie? Est-ce un sous-produit de l'accord de libre-échange? Après tout, nous avons déjà entendu des termes comme harmonisation, conditions semblables ou négociation des subventions. C'est une subvention. Le gouvernement cherche à éliminer ce genre de subvention et d'autres, avant les négociations.

C'est un gouvernement très curieux. Il semble abandonner avant même que le jeu ait commencé. Ou, comme le disait mon ami agriculteur, si cela ne fait pas partie d'un plan plus vaste, si cela n'entre pas dans une nouvelle philosophie, alors est-ce simplement une autre mesure d'austérité? Si c'est cela, pourquoi s'en prendre aux agriculteurs pour réaliser ces économies? Si le gouvernement veut réellement économiser, s'il veut véritablement éliminer le gaspillage, pourquoi choisir les agriculteurs? Pourquoi démanteler un programme qui a été si utile, si efficace, qui aide les agriculteurs de ce pays depuis trois décennies? Pourquoi avoir choisi ce programme-là?

Si le gouvernement veut économiser de l'argent et éliminer du gaspillage, j'ai toutes sortes de suggestions à lui faire. Plus tôt, nous avons entendu le ministre du Revenu national nous dire qu'il pourrait embaucher jusqu'à 4000 percepteurs pour la TPS si elle est adoptée.

Une voix: Honteux.

Une voix: Une police fiscale.

M. Harvard: C'est cela, une police fiscale, des gabeloos. Cette seule mesure coûtera aux Canadiens combien: 200 millions?

Une voix: Au moins.

M. Harvard: Au moins, et peut-être même plus. Ce n'est là qu'un exemple. Il y en a bien d'autres.

Combien d'argent le gouvernement, qui dit vouloir économiser, a-t-il dépensé, afin de défendre son budget mal conçu du printemps dernier? La dernière fois que je me suis renseigné sur la question, madame la Présidente, on était rendu à 2,7 millions de dollars environ. Pourquoi s'en prendre aux agriculteurs? Pourquoi dépenser tout cet argent dans la promotion d'un budget, alors qu'on veut épargner de l'argent?

Nos vis-à-vis ont dépensé déjà des centaines de milliers de dollars en annonces publicitaires sur la taxe sur les produits et services, taxe qui n'a même pas encore fait l'objet d'un débat officiel dans cette enceinte. Les parle-

mentaires n'ont autorisé jusqu'à maintenant aucun crédit à cette fin.

Plus tôt ce printemps, nous avons entendu parler de dépenses faramineuses au cabinet de certains ministres. Encore aujourd'hui, j'ai appris que nos vis-à-vis prévoyaient consacrer plus d'un demi-million de dollars à un tableau d'information électronique à la gare de VIA Rail, à Montréal. Cependant, ils vont devoir maintenant annuler la dépense en question, du fait des compressions à VIA Rail et cela va coûter 233 000 \$ aux Canadiens, qui vont devoir payer cette somme pour une chose dont ils ne profiteront jamais en définitive.

C'est là le type de gouvernement qui nous dirige. Pourtant, il va s'en prendre aux agriculteurs canadiens, le pivot de notre pays, afin d'épargner combien, 27 millions de dollars? Le gouvernement a d'étranges priorités.

Penchons-nous sur la proposition précise qui est faite. Elle mettrait un terme aux paiements anticipés sans intérêt. On a déjà fait remarquer à la Chambre que les représentants de 19 associations de producteurs se sont rencontrés, hier, à Winnipeg, et ont exhorté le premier ministre à retirer ce projet de loi. Le gouvernement prête-t-il l'oreille aux doléances des intéressés? Je ne le crois pas. Voyons ce qu'une ou deux seulement de ces organisations pensent de la partie libre d'intérêt des paiements anticipés. Elles expriment, à mon avis, un point de vue direct, concis et valable à ce sujet.

Si vous le permettez, madame la Présidente, je tiens à citer officiellement ici ce que la Fédération canadienne de l'agriculture a à dire là-dessus. Voici:

La partie libre d'intérêt prévue par la Loi sur le paiement anticipé des récoltes et la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies est d'importance vitale pour les agriculteurs canadiens. L'intérêt imposé sur les avances de fonds accroît les coûts des agriculteurs et, avec la hausse des frais d'administration du gouvernement, fait que les paiements anticipés seront aussi coûteux que les prêts ordinaires consentis par les institutions financières.

Ce n'est pas moi qui parle ni aucun autre député libéral, mais bien la Fédération canadienne de l'agriculture. Celle-ci poursuit:

Les programmes modifiés ne seraient aucunement avantageux pour les producteurs et leur utilité serait en fait grandement compromise.

C'est bien clair. Il est impossible de ne pas saisir le sens de cette déclaration, qui se poursuit comme ceci:

La partie libre d'intérêt prévue dans les deux lois encourage la régularisation du marché. La Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies prévoit le versement aux agriculteurs des liquidités dont ils ont besoin en période de stock excédentaire et de contingen-